PROVINCE DE QUÉBEC



Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 10 juin 2024 à 19h30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 381, 3e rang de Wurtele (lot : 5 112 425)

Demande de dérogation mineure (2024-0137) au 381, $3^{\rm e}$ rang de Wurtele, lot 5 112 425 qui a pour objet d'autoriser en zone A-02:

- L'emplacement d'une cabane à sucre à moins de 200 mètres du bâtiment principal (environ 60 mètres);
- L'implantation de 3 remises au lieu d'une;
- La dimension des remises à plus de 14m2 (26m², 20m² et 9.30m²).

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.23 article 5.9.2

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance

Donné à Ferme-Neuve, ce 23e jour du mois de mai deux mille vingt-quatre.

Bernadette Ouellette Directrice générale et Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière au Lac-Saguay, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 23 mai 2024. EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 23 mai 2024.

Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière